PRÉFET DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interdépartementale des routes Atlantique

Bordeaux, le 21 MARS 2025

Nos réf. *:*
Vos réf. :
Affaire suivie par : *Olivier VERNIEUWE*
olivier.vernieuwe@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : *05 57 81 65 35*

La directrice
à
Monsieur Mickaël COURREGES
Président de l'ASCE 86
15 rue Arthur Ranc
86000 POITIERS

Objet : Autorisation spéciale d'absence

PJ :

En réponse à votre demande du 18 mars 2025, je vous informe que j'accorde une autorisation spéciale d'absence aux agents DIRA, qui en feront la demande, pour qu'ils puissent participer à l'assemblée générale ordinaire de l'ASCE 86 qui aura lieu le :

mardi 8 avril 2025 de 9 h à 12 h
sur le site de la DDT de la Vienne
20 rue de la Providence à POITIERS

Les agents, éventuellement élus le mardi 8 avril matin, membres du comité directeur, sont également autorisés à participer à la première réunion 2025 du bureau qui se déroulera l'après-midi du mardi 8 avril 2025.

Les participants devront en informer leurs responsables d'unités suffisamment tôt pour qu'ils puissent vérifier qu'aucune nécessité de service ne s'oppose à cette absence.

Par ailleurs je vous rappelle que les agents ne sont pas autorisés à utiliser les véhicules de service pour participer à cette réunion. En effet, toute utilisation abusive des véhicules de l'administration pourrait engager la responsabilité personnelle des agents concernés.

Vous avez également invité la directrice à assister à l'assemblée générale. Étant retenue par d'autres obligations, elle ne pourra pas y assister. Je vous prie de bien vouloir l'en excuser.

Pour la directrice et par délégation,
Le secrétaire général

Sylvain DIEMER

Copie à : District et CEI concernés

Cité administrative
2 rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX cedex
Tél : 05 57 81 65 04
www.dir.atlantique.developpement-durable.gouv.fr